

CACES® R486 Catégorie B

R486 Plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)



Objectifs de la formation

- Être capable d'identifier les différents types de PEMP et leurs caractéristiques
- Être capable d'interpréter un abaque de levage d'une PEMP
- Être capable d'identifier les principaux risques, interdictions et règles d'exploitation liés à l'utilisation des PEMP en entreprise
- Pouvoir vérifier l'état d'une PEMP
- Savoir utiliser en toute sécurité les PEMP
- Savoir énumérer les points de mise en sécurité et d'entretien d'une PEMP en fin de poste

Objectifs opérationnels

- Obtenir l'autorisation de conduite de la catégorie concernée

Contexte réglementaire

L'art. R 233-13-3 du code du travail prescrit que le levage des personnes n'est permis qu'avec les équipements de travail et les accessoires prévus à cette fin. L'art. R 233-13-19 du code du travail prescrit que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs ayant reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

Public concerné

Toute personne amenée à utiliser des PEMP avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

Prérequis

Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié

Modalités d'organisation

Formation en inter ou en intra selon demande **Durée: entre 1 à 5 jours selon le niveau et les catégories**
Minimum 2 inscrits / Max 10 stagiaires par groupe

Qualité des intervenants

Formateurs qualifiés et expérimentés auprès d'un public d'adultes

Méthodes pédagogiques

- Parcours individualisé selon le niveau de chaque apprenant
- Méthodes et approches actives, démonstratives, participatives, échanges et partages d'expériences
- Questions/Réponses

Moyens techniques

- Salle de formation équipée d'un ensemble multimédia
 - Un engin de chantier
 - Exposés étayés par diaporamas, vidéos, études de cas
 - Plateau technique privé/aire d'évolution
- A fournir par participant :**
- remise d'un support de formation

Moyens de suivi de l'action

- Feuille d'émargement signée par demi journée par l'apprenant et le formateur
- Suivi de la formation par le coordinateur ou le responsable pédagogique

Moyens d'appréciation des résultats de l'action

- Evaluation de la progression du participants tout au long de la formation par le formateur
- Passage d'un examen théorique questionnaire à choix multiples (QCM)
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier conforme à la R486 de sa catégorie

Validation de l'action

- Délivrance (si résultats positifs) d'une autorisation de conduite pré-remplie à compléter par l'employeur

Modalités d'inscription Contact

Contactez votre conseiller au 09.50.38.48.46 ou 06.58.88.85.56

Inscription réalisée suite à une analyse approfondie avec notre responsable pédagogique et une vérification des prérequis le cas échéant

Délais d'accès à la formation : 15 jours à 1 mois selon accord/délai de financement

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation

Accessibilité : Si besoin contacter notre référent handicap : qualite@afforma.fr

Délai d'accès Accessibilité





Contenu - Programme pédagogique

Accueil, règlement intérieur et consignes de sécurité
Présentation de l'organisme, du formateur(trice), de la formation, du/des participants : tour de table

Le cadre légal d'application :

- Comprendre la prévention : les responsabilités des employeurs, des salariés

La réglementation :

L'art.R 233-13-3 du code du travail prescrit que le levage des personnes n'est permis qu'avec les équipements de travail et les accessoires prévus à cette fin. L'art. R 233-13-19 du code du travail prescrit que la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et les équipements de travail servant de levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

Partie théorique :

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP et les catégories
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérification d'usage des PEMP

Partie pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite en sécurité et manoeuvres
- Opérations d'entretien quotidien
- Reconnaissance des réseaux existants, de l'environnement de travail, des distances de sécurité
- Appliquer les consignes de sécurité
- La maintenance
- La revue documentaire d'un engin
- Opérations de fin de poste

Modalités d'évaluation des acquis :

- Evaluation de la progression du participant tout au long de la formation par le formateur
- Passage d'un examen théorique (QCM)
- Examen pratique de manipulation d'un engin de chantier conforme à la R486 de sa catégorie
- Attestation de fin de formation
- Enquête de satisfaction à chaud puis à froid

--> *Indicateurs de résultats communiqués sur demande*